

DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 31 AOÛT 2026

DP – La rentrée scolaire 2026-2027 à Colmar



CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse

colmar.fr

La sonnerie va bientôt retentir dans les cours de récré ! À Colmar, près de 4 370 élèves vont fréquenter l'école maternelle ou élémentaire publique cette année. La Ville souhaite aux écoliers, à leurs parents et à l'ensemble du corps éducatif une bonne rentrée des classes.

Plusieurs actions, destinées à accompagner l'épanouissement, l'inclusion et la réussite de tous, sont mises en place par la collectivité.

Plusieurs chantiers de travaux ont également été menés durant l'été.

1. CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 À COLMAR

Colmar compte **29 écoles publiques**.

- 16 écoles maternelles (de la petite à la grande section)
- 8 écoles élémentaires (du CP au CM2)
- 5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : les écoles Georges Wickram, Christian Pfister, Jean Macé, Serpentine et Louis Pasteur.

Le nombre prévisionnel d'élèves attendus est de 1 617 écoliers en maternelle et 2 753 en élémentaire, soit **4 370 élèves**.

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer en fonction des derniers ajustements.

Cet effectif scolaire représente **227 classes**, dont :

- **57 classes maternelles** (dont 4 classes TPS ou « Très Petite Section », qui permettent la scolarisation dans une classe spécifique d'enfants de moins de 3 ans)
- **104 classes élémentaires**
- **64 classes groupes scolaires**

À NOTER :

Parmi cet effectif, il existe :

- **13 classes ULIS** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap
- **58 classes dédoublées** en éducation prioritaire, bénéficiant d'un encadrement renforcé, dans un objectif pédagogique de lutte contre les difficultés ou inégalités scolaires
- **4 dispositifs d'inclusion des élèves en situation de handicap** :
 - 1 unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) à l'école maternelle Sébastien Brant
 - 1 dispositif d'auto-régulation (DAR) à l'école élémentaire Brant
 - 1 unité d'enseignement externalisé (UEE) à l'école Serpentine
 - 1 unité d'enseignement pour élèves polyhandicapés (UEEP) à l'école élémentaire Barrès

CHANGEMENTS DE DIRECTION

Cinq établissements changent de direction et accueillent :

- Madame Aurélie SIFFERT, directrice de l'école maternelle Sainte-Anne
- Madame Tiana AYAD-NUSSBAUMER, directrice de l'école primaire Wickram
- Madame Floriane BARBARY, directrice de l'école primaire Serpentine
- Monsieur Franck VONAU, directeur de l'école élémentaire Waltz
- Monsieur Alain WAGNER, directeur de l'école primaire Macé



2. OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES

- **Fermeture de 2 classes en maternelle :**
 - 1 classe à l'École maternelle Les Magnolias
 - 1 classe à l'École maternelle Louis Pasteur
- **Fermeture de 7 classes en élémentaire et transformation de 1 classe ULIS :**
 - 1 classe monolingue à l'École élémentaire Serpentine
 - 1 classe « CP dédoublés » à l'École élémentaire Saint-Exupéry
 - 1 classe « CP dédoublés » et 1 classe ordinaire à l'École élémentaire Anne Frank. Par ailleurs, la classe ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales) y est transformée en ULIS TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme).
 - 1 classe « CP dédoublés » à l'École élémentaire Sébastien Brant
 - 1 classe « CP dédoublés » à l'École élémentaire Christian Pfister
 - 1 classe à l'École élémentaire Georges Wickram

Ouverture de classes en élémentaire :

- 1 classe ULIS à l'École élémentaire Serpentine
 - 1 classe CE1 dédoublés à l'École élémentaire Saint-Exupéry
 - 1 classe CP dédoublés à l'École élémentaire Jean-Jacques Waltz
 - 1 classe CE1 dédoublés à l'École élémentaire Christian Pfister
- Cette situation est susceptible d'évoluer à la rentrée en fonction des derniers ajustements.

3. SITUATION DU BILINGUISME À LA RENTRÉE

34 classes bilingues à parité (12h/12h)

4 classes 16h/8h (allemand progressif)

Les classes bilingues :

- 9 classes à l'école Georges Wickram, dont :
 - 5 en Maternelle
 - 4 en Élémentaire
- 10 classes à l'école Christian Pfister, dont :
 - 4 en Maternelle
 - 6 en Élémentaire

- 6 classes à l'école Jean Macé dont :
 - 2 en Maternelle
 - 4 en Élémentaire
 - 2 classes à l'école maternelle Les Roses
 - 1 classe à l'École maternelle Les Tulipes
 - 1 classe Tomi Ungerer en allemand-alsacien-français à l'école Les Tulipes
 - 1 classe à l'École maternelle Les Muguets
 - 4 classe à l'École élémentaire Serpentine
- Et 4 classes 16/8 (allemand progressif) à l'École élémentaire Louis Pasteur.

Depuis la rentrée 2023-2024, l'école maternelle Les Tulipes accueille une classe immersive du parcours Tomi Ungerer allemand-alsacien-français.

Colmar a été à l'initiative de la co-construction du dispositif innovant de l'Académie de Strasbourg, auquel se sont joints les villes de Rœschwoog, Brumath, Sélestat et Altkirch.



Crédit Photo : Archives - Dans la classe allemand-alsacien à l'école Les Tulipes. / Ville de Colmar

4. LES DISPOSITIFS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

À Colmar, PREALIS, association pour les activités périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, accueille les enfants le matin et le soir sur différents sites.

- **Les études surveillées**

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires le soir, après le temps scolaire, et sont organisées par PREALIS.

- **Les périscolaires matin et soir en maternelles**

Avant le temps scolaire, une offre de garderie est proposée aux parents par PREALIS. L'accueil des enfants se fait à partir de 7h30.

Pour le soir en maternelle, depuis la rentrée 2021, il ne s'agit plus d'une garderie mais d'un accueil périscolaire (ACM) avec un projet pédagogique et des animateurs diplômés. PREALIS s'inscrit dans le cadre réglementaire en matière d'accueil collectif de mineurs.

Pour ces deux dispositifs, la Ville intervient de manière complémentaire à hauteur de 215 000 €.

- **L'aide aux devoirs**

Un soutien par groupe de 4 élèves est dispensé par des enseignants à la retraite les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h15 à 18h30, dans les écoles élémentaires à compter de début octobre.

Le coût annuel de ce dispositif pour 2025 était d'environ 30 000 €.

- **Les projets mis en place pendant la pause méridienne**

Le Service éducation et jeunesse de la Ville de Colmar met en place sur le temps de la cantine des activités à destination des demi-pensionnaires par des intervenants extérieurs. L'objectif est de proposer des activités ludiques, créatives, sportives et artistiques.

Deux projets pédagogiques ont été proposés aux enfants durant l'année scolaire 2025-26 et seront reconduits durant l'année scolaire 2026-2027 :

Médit'Art

Sur les sites Pfister et Brant

L'an dernier, de novembre 2025 à juin 2026, les enfants ont travaillé sur leurs émotions par le canal de la création avec l'artiste Maryline JOLY. Avant chaque séance,

l'intervenante extérieure propose un moment de détente avec une méditation guidée adaptée aux enfants, et les guide ensuite dans leur travail créatif.

Initiation aux jeux d'échecs

Sur les sites Waltz et Barrès

L'an dernier, de novembre 2025 à juin 2026, Nassim AIT-AHMED de l'association Colmar Échecs, s'est rendu les lundis et mardis à midi dans les écoles Pfister et Barrès. Les enfants s'initient à cette discipline, gagnent en assurance, développent les fonctions cérébrales tout en étant dans la réflexion, la patience, le calme et la stratégie.

La Cité Éducative a soutenu ces deux projets mis en place pendant la pause méridienne pour un montant total de 5 300 €.



Crédit Photo : Archives - Initiation aux jeux d'échecs à l'école Pfister. /Ville de Colmar

Des animations plus spécifiques sont assurées par le Centre socioculturel de Colmar. Il s'agit du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) dans le cadre du contrat de Ville. 96 élèves scolarisés dans le 1er degré en ont bénéficié. Les écoles élémentaires concernées sont : Brant, Waltz, Anne Frank et Saint-Exupéry.

5. DEUX PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV)

Sont concernés par ce dispositif, les établissements scolaires classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP et REP+), les collèges Molière et Pfeffel, les groupes scolaires Brant, Waltz, Saint-Exupéry, Anne Frank, Pfister et les écoles maternelles Géraniums, Coquelicots, Violettes, Lilas et Pâquerettes.

1) La Cité Éducative

Depuis mai 2022, la Ville de Colmar est labellisée « Cité éducative ».

La Cité éducative est un dispositif national qui vise à renforcer la coopération entre tous les acteurs éducatifs du territoire, afin d'accompagner au mieux les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires, de leur naissance jusqu'à leur insertion professionnelle.

Pour la convention 2025-2027, une enveloppe annuelle de 200 000 € est allouée par l'État pour soutenir les projets s'inscrivant dans cette démarche. La Ville de Colmar y contribue également, avec une enveloppe complémentaire de 60 000 €.

Quelques actions :

- **Odyssée citoyenne colmarienne – Thémis :**

L'association Thémis porte un projet d'éducation à la citoyenneté destiné aux élèves de cycle 3 (CM1/CM2). L'action vise à sensibiliser les enfants à leurs droits, au vivre-ensemble, à la démocratie et aux institutions qui les entourent. Elle se déroule sur une année scolaire sous forme de 7 étapes (Subvention Ville : 20 000 €).

- **Parcours du spectateur – La comédie de Colmar :**

Cette action vise à faire découvrir aux élèves le spectacle vivant à travers un parcours composé de plusieurs étapes d'accompagnement, afin de faciliter et d'enrichir leur première expérience culturelle. Elle s'inscrit dans une démarche de continuité éducative en explorant l'histoire du cinéma par le biais du spectacle. Les élèves rencontrent différents professionnels du théâtre (chargés des relations publiques, comédiens, etc.), assistent à une répétition, participent à une visite de la Comédie de Colmar avec leurs

parents, prennent part à des ateliers pratiques et assistent à la représentation du spectacle. (Subvention Ville : 500 €)

Nouveauté de septembre 2026 :

• Du jeu libre au jeu structuré – Compagnie vents et marées :

Cette action propose aux élèves de l'école maternelle des Lilas une initiation au théâtre à travers des ateliers animés par une intervenante. En explorant les émotions, la voix, le corps et le jeu théâtral, les élèves développent leur confiance en eux, leurs compétences relationnelles et leur expression orale. Le projet contribue à instaurer un climat scolaire apaisé et favorable aux apprentissages, tout en favorisant le lien entre l'école et les familles car elles seront invitées à participer aux ateliers et aux sorties. (Subvention Ville : 1 034 €)

2) Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le Programme de Réussite Éducative de la Ville de Colmar, mis en place fin 2018, a été inscrit dans les enjeux et les objectifs du contrat de ville 2024-2030 dans le volet « Réussite Éducative ».

Il permet de mettre en œuvre un accompagnement individuel et personnalisé pour des enfants et des adolescents entre 2 et 16 ans, rencontrant des difficultés relationnelles, scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé. Des actions collectives leur sont également proposées.

En 2025, **290 enfants** ont pu bénéficier d'une prise en charge PRE par :

• Les actions collectives du PRE :

- Un atelier de théâtre d'impro pendant une semaine en juillet avec des collégiens pour favoriser la confiance et l'estime de soi
- 8 ateliers sur le langage au sein des écoles maternelles (Grandes Sections) Lilas, Brant, Waltz, Géraniums, Saint Exupéry, Anne Frank, Pfister et Pâquerettes, 2 fois par semaine après la classe et durant 3 mois.
- 16 enfants ont bénéficié de sophro-théâtre pendant les vacances de la Toussaint.
- Des vacances créatives destinées à 16 enfants du CE1 au CM2 à l'école élémentaire Anne Frank : art-thérapie et méditation (vacances de printemps).
- Des « vacances studieuses estivales » au mois de juillet sur 2 sites : les écoles élémentaires Anne Frank et Brant.
- Des places réservées pour des enfants repérés dans le cadre du PRE au sein des groupes CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).
- **L'accompagnement des familles vers le droit commun** (Centre Médico Psycho Pédagogique - CMPP, orthophoniste, médecins spécialistes...) et vers les structures socio-culturelles, sportives, bibliothèques.



Crédit Photo : Archives - Atelier langage à l'école Géraniums. / Ville de Colmar.

6. DES MESURES ET DES ACTIONS DE LA VILLE DE COLMAR QUI SE POURSUIVENT

L'aide à la scolarité

Cette aide est destinée à maintenir le pouvoir d'achat des familles colmariennes. Elle est de 75 € pour l'entrée en CP et de 100 € pour l'entrée en 6e. Le complément de 25 € (entrée en CP avec un 2ème enfant en élémentaire) est accordé aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu.

Pour l'année scolaire 2025-2026, cette mesure a concerné 720 familles pour un montant de 64 825 €. Depuis l'année scolaire 2024-2025, la demande est à faire en ligne sur « Colmar & moi ». Les parents peuvent solliciter les conseillers numériques pour les accompagner dans la démarche.

La réduction de 30 % du coût de la restauration scolaire

Cette mesure sociale s'adresse aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu pour les enfants scolarisés en écoles publiques et privées.

Pour l'année scolaire 2025-26, 1012 enfants en ont bénéficié pour un montant de 281 497 €.

L'aide personnalisée aux devoirs

Il s'agit d'un soutien gratuit pour les familles, par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 16h15 à 18h30 dans toutes les écoles élémentaires.

Au cours de l'année scolaire 2025-26, 57 élèves ont été suivis à raison de plusieurs séances par semaine. Le soutien se prolonge sur plusieurs mois ou est ponctuel en vue d'une remise à niveau. Le coût annuel de ce dispositif pour 2025 était de 19 532 €.

Les « Papy-Mamy trafic »

18 Papy-Mamy trafic (dont 5 agents de régulation à Pfister et Saint- Exupéry) continuent d'assurer la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Ce dispositif concerne **11 écoles élémentaires** (Brant, Anne Frank, Barrès, Serpentine, Macé, Rousseau, Pasteur, Hirn, Waltz, Pfister (3 agents), Saint- Exupéry (2 agents) et 2 écoles maternelles (Les Magnolias et Les Roses), ainsi que les Instituts Saint-Jean et de l'Assomption.

Opération « Un fruit pour la Récré »

Le dispositif « Un fruit pour la Récré » permet la distribution de fruits dans 13 écoles maternelles colmariennes bénéficiaires (1042 élèves). Son but est notamment de promouvoir la consommation des fruits frais et de susciter un travail autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire. La distribution a lieu 1 jeudi sur 2.

Cette action s'inscrit en soutien d'actions pédagogiques développées par le personnel enseignant tout au long de l'année, dans chacune des écoles concernées. Les fruits sont commandés par le service Éducation et Jeunesse et distribués 1 jeudi sur 2 par une équipe de deux concierges. Priorité aux fruits de saison, aux fruits bio, et la commande est passée auprès du titulaire du marché.

La Ville de Colmar prend à sa charge l'intégralité de la dépense.

Pour 2025-2026, la dépense relative à l'achat de fruits s'élève à 7221.00 €.

Le tri des déchets

Dans le cadre du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, les écoles maternelles et élémentaires participent pour la 22e année consécutive à la collecte des recyclables secs (papiers/cartons/bouteilles plastiques/canettes acier et alu).

Les classes de CE2 et de maternelles bénéficient à ce titre d'animations réalisées par des associations, dont l'Observatoire de la Nature et la Chambre de Consommation d'Alsace.

Pour l'Observatoire de la Nature, par exemple, le coût du transport pour les classes participant au cycle d'animations a été pris en charge par le service Éducation et Jeunesse pour l'année scolaire 2025-2026 à concurrence de 5 273 €.

Le programme Ecol'O tri sera reconduit dans sa totalité (tri dans les écoles, animations par des associations compétentes et spectacle de fin d'année).

Pour l'année scolaire 2025-2026, les écoles de Colmar Agglomération (83 établissements) ont collecté 85 tonnes (dont **38 tonnes pour les écoles colmariennes**) et percevront 33 242,69 € de subventions versées aux coopératives scolaires.

Près de 2 000 enfants ont pu profiter également du spectacle de fin d'année « Taroo », joué 12 fois du mardi 23 juin au vendredi 3 juillet 2026 à la salle Europe, par la Compagnie ZID sur le thème de l'environnement.

Les équipements informatiques

30 écrans numériques interactifs (ENI) ont été installés durant les vacances de février 2026 pour un coût de 202 716 €, comprenant les travaux de câblage. **188 classes sur 235 sont équipés de matériels numériques interactifs.**

La sécurisation des bâtiments

Des travaux de sécurisation et d'amélioration de câblage ont été réalisés entre septembre 2025 et juillet 2026, pour un montant total de 61 000 €.

La téléphonie fixe des écoles a été modernisée afin de remplacer les anciennes lignes analogiques amenées à disparaître. Les écoles sont désormais raccordées au réseau de téléphonie IP de la collectivité, tout en conservant leurs numéros habituels. Les interventions ont été réalisées principalement durant les vacances scolaires de fin d'année 2025 et achevées au 1er trimestre 2026.

Le coût de l'opération est d'environ 30 000 €.

Les projets scolaires

La Ville accorde une aide financière de 300 € pour des projets scolaires des écoles. Pour l'année scolaire 2025-2026, la Ville a soutenu 9 projets d'écoles, soit un soutien financier total de 2400 €.

Exemple de projet

École maternelle Les Pâquerettes

« Classe à projet artistique et culturel : Mur d'expression »

La classe de grande section mènera un projet artistique et culturel ayant pour objectif la création d'une peinture murale participative. L'artiste Dominique Bourgeois accompagnera les enfants et leurs familles dans la réalisation de cette œuvre, offrant à chacun l'occasion de s'exprimer et de construire ensemble dans un cadre fédérateur et créatif.

L'action « un ergonome à l'école »

Depuis la rentrée 2022, une ergonome intervient sur le temps scolaire dans les classes de CP. L'objet de l'intervention est d'enseigner les bonnes pratiques et bons gestes quant à la posture de l'élève à son pupitre ainsi que l'écriture.

Cette action a concerné 362 élèves de CP dans 9 écoles élémentaires colmariennes

(Saint Nicolas, Anne Frank, Rousseau, Brant, Pasteur, Waltz, Hirn, Barrès, Wickram).

Le coût de l'action pour l'année 2025-2026 se monte à 3 140 €.

À partir de l'année scolaire 2026-2027, cette action est réorientée dans le dispositif PRE pour répondre à des besoins spécifiques en graphologie ou ergonomie dans le cadre de parcours individuels.

Le dispositif Petits Déjeuners

Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, l'État a déployé le dispositif « Petits Déjeuners », qui permet aux élèves de bénéficier gratuitement d'un repas matinal équilibré. Cette action a pour objectif de réduire les inégalités sociales et de lutter contre les privations matérielles en garantissant à chaque enfant les conditions nécessaires pour bien débuter sa journée, favoriser sa concentration et soutenir ses apprentissages.

À l'exception des maternelles Les Gêraniums qui l'organisent par son OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), la Direction de l'Éducation de la Ville de Colmar assure l'ensemble des opérations nécessaires à son déploiement : commande des denrées alimentaires, suivi administratif, logistique et livraison, ainsi que gestion et règlement des dépenses.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 18 écoles maternelles et élémentaires de la commune ont adhéré volontairement à cette opération. Celle-ci s'est déroulée du 18 mai au 26 juin 2026, et 2 400 élèves ont pu en bénéficier.

- 1 370 élèves d'école élémentaire
- 1 030 élèves d'école maternelle

Le menu type, élaboré dans le respect des recommandations nutritionnelles :

- Lundi : lait chocolaté, croissant et fruit frais
- Mardi : cake, yaourt nature et jus d'orange
- Jeudi : kougelhopf, compote et lait
- Vendredi : assortiment de fromages, pain et jus de pomme

LES DISPOSITIFS DANS LE DOMAINE SPORTIF :

La Ville de Colmar accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des activités physiques et sportives à travers plusieurs dispositifs :

- **Mise à disposition gratuite des équipements sportifs municipaux** (gymnases, stades, courts de tennis et piscines) ;

- **Prise en charge des transports scolaires** vers les différents sites d'activités sportives ;
- **Mobilisation de 4 Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)** pour l'enseignement de l'EPS à hauteur de 80 heures d'intervention hebdomadaires réparties dans les différents équipements sportifs municipaux ;
- **Enseignement du ski** : une quinzaine d'heures d'intervention ont été consacrées à cette activité au cours de la saison 2025-2026 ;
- **Patinoire** : mise à disposition gratuite du matériel (location des patins à hauteur de 5,50€ par élève) ;
- **Piscine** : les écoles publiques ont bénéficié de l'accès gratuit aux installations, ainsi que de l'encadrement assuré par un maître-nageur-sauveteur et des ETAPS à la piscine Aqualia et au Stade nautique.

Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Le programme national SRAV a été reconduit au cours de l'année scolaire 2025-2026 selon les mêmes modalités que l'an passé, avec l'intervention d'Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) auprès de 6 écoles élémentaires de Colmar, représentant une quinzaine de classes, soit environ 350 élèves.

Ces interventions ont permis de poursuivre le travail de sensibilisation des élèves à la pratique du vélo, à sa maîtrise ainsi qu'aux règles de sécurité.

À compter de la rentrée scolaire 2026-2027, un travail collaboratif avec la Police municipale est à l'étude afin d'élargir l'impact du dispositif et de permettre à davantage d'élèves de bénéficier de cet apprentissage.

Festifoot

Le 12 mai 2026, le Colmar Stadium a accueilli la journée Festifoot, rassemblant de nombreux jeunes autour de la pratique du football. Les 4 ETAPS de la Ville de Colmar ont participé à cette organisation.

Le Challenge sportif de la Ville de Colmar 2026

Dans la continuité de la première édition organisée en 2025, l'équipe des éducateurs ETAPS a conçu et coordonné la **2^e édition du « Challenge sportif de la Ville de Colmar »**, avec pour objectifs de promouvoir l'activité physique, l'esprit d'équipe et l'égalité entre les filles et les garçons. Cette deuxième édition s'est déroulée **du jeudi 4 au mardi 16 juin 2026 à la Base nautique de Colmar-Houssen**, avec un accueil des classes **de 9h à 14h**.

Le dispositif a été élargi cette année aux classes de CM1, en complément des classes de CM2, permettant ainsi de toucher un peu plus de 1 000 élèves issus de 13 écoles publiques de Colmar.

Le dispositif « Envie de sport »

Tout au long de l'année, le programme « Envie de sport » permet à de nombreux enfants de s'initier à des activités sportives variées sur le temps périscolaire (athlétisme, handball, futsal, roller, escalade...). En 2025-2026, environ 200 enfants par semaine ont été accueillis dans ce cadre, sur des créneaux encadrés par les ETAPS.

LES DISPOSITIFS DANS LE DOMAINE CULTUREL :

Découvrir la culture à Colmar – Une aventure pour les scolaires !

La Ville de Colmar propose aux établissements scolaires une offre culturelle riche, accessible et adaptée à tous les niveaux, de la maternelle au lycée. Musées, patrimoine, spectacle vivant, lecture publique, archives et enseignement artistique : autant de portes d'entrée pour découvrir, expérimenter et créer.

Le saviez-vous ?

La Ville édite une brochure présentant l'ensemble des activités éducatives à destination des scolaires et extrascolaires.

Les musées

- **Musée Unterlinden** : l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour l'ensemble des scolaires de l'Académie de Strasbourg en visite avec leur établissement. La visite avec atelier pédagogique s'élève à 100 euros, mais elle est gratuite pour les écoles situées en quartiers prioritaire.
- **Musée Bartholdi** : gratuité jusqu'à l'âge de 18 ans.
- **Musée du Jouet** : gratuité pour les groupes scolaires et centres de loisirs colmariens.
- **Muséum d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie** : visite libre gratuite pour les classes maternelles et élémentaires. Animations pédagogiques sur réservation (tarifs selon prestation).
- **Bibliothèque patrimoniale des Dominicains** : visites gratuites sur réservation

La Ville de Colmar développe également une programmation spécifique à destination des scolaires autour des Journées européennes du patrimoine, des Journées nationales de l'architecture et des Journées européennes de l'archéologie. Ces propositions prennent la forme de visites, d'ateliers ou de parcours thématiques.

- **Théâtre municipal, Salle Europe, Le Grillen** : une tarification préférentielle est en place pour les écoles colmariennes (5,00 €) et non colmariennes (7,00 €)

Tout au long de l'année, plusieurs festivals développent également une offre spécifique pour les scolaires, dont le Festival de Jazz de Colmar (en automne) et le Festival du Livre (en novembre).

Le réseau des bibliothèques

Dans les bibliothèques Bel'Flore, Europe, au Pôle Média Culture Edmond-Gerrer, ainsi qu'à la Bibliothèque des Dominicains, les établissements scolaires peuvent bénéficier de visites découverte (30 min), d'accueils personnalisés ou d'accueils libres.

Les enseignants bénéficient également d'une « carte collective » à usage professionnel, permettant l'emprunt jusqu'à 80 documents jeunesse pendant 56 jours.

Le réseau des bibliothèques municipales accompagne les écoles dans le développement de leurs bibliothèques de classe (BCD).

Les Archives municipales : accueillent les classes dans leurs nouveaux locaux pour découvrir les documents, cartes, photographies et trésors de l'histoire de Colmar.

Enseignement artistique

Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar : musique, chant, maîtrise et théâtre pour tous les âges.

- Auditions et concerts gratuits ouverts aux familles
- Cours individuels et collectifs
- Tarification selon le quotient familial

Le Conservatoire propose également des classes à horaires aménagés (CHAM / École maîtrisienne/CHAT) en partenariat avec l'Éducation nationale. Les inscriptions et auditions ont lieu au printemps pour la rentrée scolaire suivante.

École d'Arts Plastiques : cours et ateliers pour enfants, adolescents et adultes, avec une pratique artistique adaptée à chaque niveau. Cette offre est amenée à s'étendre vers le public scolaire et périscolaire après les vacances de la Toussaint.

Espace d'Art Contemporain André Malraux (EACAM) : expositions temporaires, médiation culturelle, visites guidées gratuites et projets artistiques avec les établissements scolaires.

Participation aux cérémonies commémoratives

Chaque année, la Ville propose aux écoliers et aux collégiens de participer activement aux cérémonies commémoratives, avec la lecture de textes, la création de bleuets, de dessins ou encore de chants.



Crédit PHOTO : / Ville de Colmar

7. LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

ZOOM

ZOOM

3 faits marquants :

- Toutes les écoles publiques colmariennes seront équipées de stores d'ici le printemps prochain.

- Deux importants chantiers de Cour Oasis ont été menés :

- À l'école maternelle Les Violettes : 250 000 €
- À l'école élémentaire Saint-Exupéry : 450 000 €

- Deux importants programmes de travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité ont été réalisés :

- À l'école élémentaire Saint Exupéry : rénovation énergétique (dernière phase), isolation extérieure des façades (1,49 million €) ; rénovation des sanitaires (460 000 €)
- À l'école élémentaire Pasteur : première phase de mise en accessibilité (sanitaires, escaliers,...) pour un montant de 410 000 €

Comme chaque année, la Ville a procédé à des travaux de sécurité, de maintien en condition des bâtiments et d'amélioration de la vie dans ces écoles.

Depuis le début 2026 et pendant l'été, plusieurs chantiers ont été réalisés pour un montant total de plus de 3,2 millions d'euros :

Les travaux de rénovation énergétique et chauffage

Montant : environ 1,5 million €

- **Élémentaire Saint Exupéry** : isolation des façades et du préau
- **Élémentaire Anne Frank** : mise en place de têtes thermostatiques
- **École maternelle Jean de la Fontaine** : passage au chauffage urbain et sectionnement gaz

Les travaux de mise en accessibilité

Montant : environ 1,04 million €

- **Élémentaire Pasteur** : mise en accessibilité phase 1 et phase 2

- **Barrès, Pasteur, Pfister et Les Lilas** : ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique et de travaux d'accessibilité.

Les travaux dans les écoles élémentaires

Montant : environ 457 408 €

- Les travaux inhérents à l'ensemble des écoles ont concerné :
- La mise en place de stores.
- La mise à niveau des centrales de sécurité incendie
- L'entretien, la réfection et le nettoyage des toitures
- La mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre

Chaque école a bénéficié d'un certain nombre de travaux ou rénovations :

- **Wickram** : travaux de mise en conformité ; travaux de zinguerie ; rénovation d'ascenseur ; aménagement de tables de ping-pong dans la cour
- **Jean Macé** : travaux de revêtements de sol ; création de faux-plafonds acoustiques et coupe-feu ; nouvelles colonnes électriques ; rénovation de la clôture en pierre de taille sur la façade Nord
- **Hirn** : travaux de faux-plafonds dans l'aile Sud (4 salles de classe et des couloirs) ; rafraichissement des sanitaires
- **Rousseau** : faux-plafonds acoustiques dans la salle des enseignantes et la salle du côté de l'école maîtrisienne ;
- **Barrès** : installation d'un nouvel éclairage LED dans le bâtiment Sud ; nouveau collecteur d'eau froide ; aménagement de tables de ping-pong dans la cour
- **Anne Frank** : réparation de sol ; pose de sonnerie ; pose d'assise de caniveaux
- **Saint-Exupéry** : création de robinet de puisage extérieur ; travaux d'électricité pour l'isolation extérieure ; nouvel éclairage extérieur, travaux de mise en place des équipements PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- **Pasteur** : travaux de raccordement des eaux usées et travaux sanitaires
- **Brant** : pose d'une nouvelle centrale de sonneries
- **Serpentine** : travaux d'ascenseur
- **Pfister** : travaux de réparation de la sonnerie interclasses
- **Waltz** : travaux sur les volets roulants

Les travaux dans les écoles maternelles et les cantines

Montant : environ 396 679 €

- **Géraniums** : nouvel aménagement de la salle polyvalente ; faux-plafonds et LED ; travaux de rafraichissement et climatisation ; nouvelle porte d'entrée intérieure de la salle de motricité
- **La Fontaine** : travaux de rénovation des sanitaires ; nouvel aménagement de la salle polyvalente
- **Pâquerettes** : nouveaux revêtements des sols des salles de classe, de la salle polyvalente et des couloirs ; installation d'un nouveau ballon d'eau chaude et aménagement mobilier et au sol dans la cour

- **Muguets** : travaux de faux-plafond et d'éclairage LED dans la salle de motricité et les sanitaires, ainsi que sur l'éclairage extérieur
- **Barrès** : travaux sur le volet roulant électrique de la salle polyvalente ; réalisation d'une étude acoustique
- **Tulipes** : réparation de la clôture du parc urbain adjacent ; aménagement mobilier et au sol dans la cour
- **Sainte Anne** : vérifications techniques en matière de sécurité incendie ; installation d'un nouveau ballon d'eau chaude ; aménagement mobilier, jeux, toboggan et sol dans la cour
- **Pfister** : installation d'une nouvelle porte coupe-feu pour le local de stockage
- **Anne Frank** : retrait de revêtement antichoc et remplacement par du sable
- **Coquelicots** : aménagement d'un sentier pieds nus et de jeux dans la cour
- **Waltz** : mise en place d'un toboggan dans la cour
- **Saint-Exupéry** : travaux de mise en place des équipements PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- **Roses** : installation de revêtements de sol et installation d'un nouveau ballon d'eau chaude
- **Violettes** : installation d'un robinet de puisage extérieur
- **Cantine des Petits Loups** : travaux sur les vasistas motorisés

FOCUS

LES 3 ÉCOLES VISITÉES

École élémentaire Antoine de Saint-Exupéry, 21 rue de Prague

Durant l'année scolaire 2025-2026, le programme sur le bâtiment a notamment concerné d'importants travaux de :

- Faux plafonds pour la mise en sécurité contre les incendies ou pour la dernière phase de la rénovation énergétique du bâtiment
- Pose de nouvelles vitres
- Mise aux normes en matière de sécurité
- Mise en conformité des systèmes de sécurité incendie (SSI)
- Mise en conformité électrique
- Mise en place d'équipements du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)
- Et d'isolation des façades extérieures et du préau, ainsi que d'installation d'un nouvel éclairage extérieur
- Travaux de cour oasis

Pour un montant d'environ **1,8 million d'euros en 2025-2026**, dont 359 000 euros de cour oasis.

École élémentaire Adolphe Hirn, 18 rue des Trois-Épis

En 2025-2026, le programme sur le bâtiment a notamment concerné des travaux de :

- Faux-plafonds pour des raisons acoustiques, ainsi que dans 4 salles de classe et des couloirs
- Pose de stores
- Re-cloisonnement des WC PMR et rafraichissement des sanitaires

Pour un montant de 90 000 euros.

École maternelle Les magnolias, 20 rue Henry Wilhelm

En 2025-2026, le programme sur le bâtiment a notamment concerné des travaux de :

- Mise en conformité des systèmes de sécurité incendie (SSI)
- Sécurisation des plafonds
- Réparation de mur de clôture
- De Pose de stores et mise en place de têtes thermostatiques

Pour un montant de plus de **36 000 euros**.



CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse